



Reconnaissance des acquis

« La reconnaissance des acquis et des compétences est une démarche qui vous permet d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences acquises à l'extérieur de l'école lorsque vous faites une demande d'admission en formation générale des adultes ou en formation professionnelle. Cette démarche permet d'identifier les compétences que vous maîtrisez et de déterminer, s'il y a lieu, les compétences manquantes à acquérir pour atteindre vos objectifs. La reconnaissance des acquis et des compétences facilite également la recherche d'un nouvel emploi et l'avancement de votre carrière. Au terme du processus, la reconnaissance est inscrite dans un document officiel (bulletin, attestation, diplôme, etc.) attestant que l'ensemble des compétences équivalent à un programme d'études ou à une partie de ce programme d'études (unités ou crédits de formation, etc.). » [Québec.ca, 2026](#)

La reconnaissance des acquis est possible à plusieurs niveaux. À l'éducation des adultes, elle peut se faire grâce aux examens TDG, TENS et Prior Learning. Pour en apprendre davantage, vous pouvez consulter la section *Les examens*.

Elle est également offerte en formation professionnelle, en formation collégiale et en formation universitaire.

En formation professionnelle, la reconnaissance des acquis (RAC) permet à un adulte ayant acquis des compétences dans un domaine lié à un programme d'études d'obtenir une reconnaissance complète menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), s'il démontre qu'il maîtrise l'ensemble des compétences requises. Dans ce cas, il peut obtenir le DEP sans avoir à compléter le programme de formation. Un document officiel sera émis par le ministère de l'Éducation, attestant les compétences maîtrisées, et le diplôme aura la même valeur que celui obtenu à la suite de la formation complète.

Si la personne ne maîtrise pas toutes les compétences liées au DEP, elle obtiendra une reconnaissance partielle. Elle pourra alors poursuivre ses apprentissages afin d'obtenir le diplôme d'études professionnelles.

Pour connaître le processus de la RAC en Outaouais et les programmes possibles, vous pouvez consulter ce document : [Information sur la RAC FP](#) et le site web : [FP Outaouais - RAC](#). Ce site Web vous permettra également d'en apprendre davantage sur la démarche. [CERACFP](#)

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter le : 819-776-4319 poste 2. Pour en savoir plus sur la RAC en formation collégiale, vous pouvez consulter le lien suivant : [RAC au Cégep](#). Pour en savoir plus sur la RAC en formation universitaire, vous pouvez consulter le lien suivant : [RAC universitaire](#)